

Casino Royale



Le Premier Ministre nous a prévenu. La situation budgétaire de la France est grave. Le déficit, qui tangenterait péniblement les 3 % du PIB avant la pandémie, a explosé sous l'effet du « quoi qu'il en coûte ». L'Etat a continué à signer les chèques en 2022 et 2023 pour contenir le choc énergétique consécutif à la guerre en Ukraine. Début 2024, les contraintes sanitaires et énergétiques derrière nous, il était permis d'espérer un retour progressif sur 3 ans à l'objectif des 3 %. Les Pouvoirs Publics espéraient dans un premier temps limiter le déficit à 5 % en 2024. On sait maintenant que ce sera au mieux 6 %. Aucune visibilité sur l'atteinte des 3 %. Et c'est le Premier Ministre qui hérite du problème.

La discussion budgétaire n'a pas commencé. Le gouvernement a promis que l'objectif de 5 % serait atteint ... en 2025 financé aux 2/3 par une baisse des dépenses et à hauteur d'1/3 par une hausse de la fiscalité. Pour l'instant, aucune piste sérieuse n'a été lancée sur la réduction des dépenses (nonobstant un gain de trésorerie lié au décalage de l'augmentation des retraites). Gageons que le budget sera construit sur des hypothèses de croissance maximalistes pour éviter des coupes trop sombres. En revanche, l'imagination des hauts fonctionnaires est appelée à la rescousse pour taxer les plus riches, comme aux plus belles heures hollandaises. On peut leur faire confiance, ils n'ont rien perdu de leur ingéniosité. Il n'est en revanche pas sûr qu'ils parviennent à être efficaces. Les plus riches ont en effet la fâcheuse tendance à ajuster leur comportement à leur taux de fiscalisation marginale. Appelons cela la loi de rendement fiscal décroissant de la classe privilégiée : « si vous augmentez la « flat tax », pas de problème, je me verserai moins de dividendes. »

SELECT'PLACEMENTS – SARL au capital de 9.400 € immatriculée au RCS de Paris sous le n°432240182
Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07005216

Conseil en Investissements Financiers enregistré CIF sous le numéro D013212, sous le contrôle de l'AMF 17 Place de la Bourse 75002 Paris

Courtier en Assurance et en Réassurance sous le contrôle de l'ACPR 4 Place de Budapest 75009 Paris

Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiement

Adhérent de la CNCIF enregistré sous le n° D013212, association agréée par l'AMF 17 Place de la Bourse 75002 Paris

Carte de Transactions Immobilières, enregistrée sous le n°CPI75012018000033116

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière à hauteur de 115.000 € n° 127 113 363 au titre de l'activité de Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce auprès de MMA IARD 14 Boulevard Daniel et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex

Des Pouvoirs Publics incapables de maîtriser les dépenses budgétaires et se prenant pour Don Quichotte en matière de fiscalité, rien de nouveau sous le ciel Français. Les pays européens les plus orthodoxes se moquent (ou s'inquiètent) de notre légendaire prodigalité. Mais la France est loin d'être le seul pays à être englué dans les problèmes budgétaires.

Les pays occidentaux sont tous confrontés à des Etats de plus en plus tentaculaires.

Dans les années 1960, les dépenses publiques représentaient 30 % de la richesse nationale dans les pays développés (35 % en France). Le taux s'élève aujourd'hui à 40 % (presque 60 % en France). Pourtant, le contribuable occidental a l'impression de ne pas en avoir pour son argent. L'augmentation des budgets ne s'est pas traduite par une amélioration concomitante des services publics. Au contraire. Au Royaume Uni par exemple, la liste d'attente pour avoir accès à un médecin du NHS n'a jamais été aussi longue. Cette inefficacité de la dépense publique explique pour partie la révolte populiste à laquelle tous les pays occidentaux sont confrontés. Elle est également probablement l'une des causes de l'anémie du taux de croissance économique depuis une vingtaine d'années.

Comment expliquer que nos Etats soient de plus en plus présents et de moins en moins performants ?

L'explosion des dépenses sociales

Historiquement, le rôle de l'Etat était de garantir le bon fonctionnement de la société : sécurité, enseignement, défense, justice, infrastructures, ce que l'on appelle communément les dépenses régaliennes.

Après la seconde guerre mondiale, ces dépenses régaliennes représentaient l'essentiel du train de vie de l'Etat. Elles sont aujourd'hui devenues minoritaires. Progressivement, le poids des prestations sociales s'est accru pour devenir aujourd'hui prépondérant.

En 2022, la répartition des dépenses publiques en France se décompose principalement comme suit : protection sociale (retraite, allocations familiales, aides sociales) : environ 45 % des dépenses totales, santé (assurance maladie, hôpitaux) : environ 15 %, éducation : environ 10 %, défense et sécurité : environ 5 %, services généraux des administrations publiques : environ 10 %, intérêts de la dette : environ 5 %, autres dépenses (infrastructures, environnement, culture, ...) : environ 10 %.

Il est communément admis parmi les économistes que la réponse à nos problèmes budgétaires repose d'abord sur le « dégraissage des mammoths administratifs ». Or, comme le montre les statistiques ci-dessus, pour nécessaire qu'il soit, ce dégraissage ne sera pas suffisant si les prestations continuent de s'accroître.

Et c'est bien ce qui va se passer. Si les budgets étaient établis selon les normes comptables des entreprises, le déficit serait bien plus important. L'Etat garantit notamment les dépenses de santé et de retraite, certaines dépenses environnementales, ... (le « hors bilan ») qui vont structurellement augmenter en raison du vieillissement des populations et du réchauffement climatique.

Les prestations sont très difficiles à maîtriser. Par crainte de leur électorat, les Pouvoirs Publics ne reviennent pas dessus. On peut parler d'un effet de cliquet lui-même générateur d'effets pervers.

Prenons l'exemple du RSA. Seuls trois députés se sont opposés à l'adoption du RMI en 1988. Qui pourrait être hostile à une mesure de générosité publique ? Au fil du temps, les prestations ont augmenté à mesure que certains effets pervers émergeaient : le travail au

noir, le resserrement de l'écart entre ceux qui travaillaient et ceux qui vivaient de prestations. Conclusion logique : il faut que le travail paye de nouveau. Pour cela, pas question de baisser le poids du revenu minimum. Il faut donc accroître la dépense publique pour que ceux qui ne travaillent pas y trouvent leur intérêt.

Autre exemple, les cotisations sociales. Supportées exclusivement par les salariés et les entreprises et devant financer des prestations toujours plus importantes, elles ont atteint des niveaux insupportables générateurs de chômage pour les moins qualifiés. La réponse : appeler à la rescousse le budget public. Coût : 95 milliards d'euros pour une dépense quasi nulle lors du début de la présidence Hollande. L'effet pervers : l'aplatissement de la hiérarchie des salaires. La promesse de plus de dépenses publiques.

En situation de crise, les Etats ont pris l'habitude de sortir dans l'urgence le chéquier. Les dépenses sont souvent mal ciblées ou calibrées et sujettes aux fraudes en tous genres. Au sortir de la pandémie, l'Etat italien a voulu doper l'industrie du bâtiment avec sa version de « MaPrimeRenov ». Coût pour le budget : 10 % du PIB. Premier bénéficiaire : la mafia.

La fiscalité

L'accroissement des dépenses sociales est considéré comme favorable à la redistribution. Les économistes ne sont d'ailleurs pas hostiles par principe aux prestations. Encore faut-il qu'elles soient financées sans créer de distorsions au sein de l'économie. Nos hommes politiques défendent souvent notre modèle social en se référant aux pays scandinaves. Mais, dans ces pays, la redistribution est adossée à des taux de TVA élevés, impôt considéré comme injuste en France car frappant les populations les moins aisées qui ont une proportion marginale à consommer plus forte, alors que le taux d'imposition sur le capital y est modéré.

Le problème dans la plupart des pays occidentaux réside dans le fait que les hommes politiques, de la même manière qu'ils sont incapables de maîtriser les dépenses sociales, ne parviennent pas à discipliner les ressources fiscales.

Selon le FMI, dans les années 1970 et 1980, les réformes fiscales étaient partagées entre celles qui contribuaient à accroître les ressources fiscales et celles qui les réduisaient. Cette époque est révolue. En 2022, 85 % des réformes fiscales conduisaient à une baisse des rentrées.

Il est vrai que les hausses d'impôt ne sont pas très populaires. Aucun des partis candidats aux dernières élections législatives en France n'a posé la question du déficit budgétaire. Aux Etats Unis, les deux candidats à l'élection présidentielle font feu de tout bois pour promettre des baisses d'impôt (dernière idée : la défiscalisation des pourboires).

Les hausses d'impôts doivent donc être subreptices ou ciblées sur une minorité de la population. Aux Etats Unis, selon l'hebdomadaire The Economist, les rentrées d'argent provenant des amendes et autres litiges judiciaires ont triplé par rapport au PIB depuis cinquante ans.

Incapables de maîtriser les dépenses sociales et la fiscalité, que reste-t-il aux Etats pour survivre ?

Le plus simple est de laisser filer les déficits.

Le cas de la France a déjà été évoqué. La situation perdurera probablement tant que la dette n'aura pas été attaquée par les investisseurs internationaux, comme l'a découvert Liz Truss au Royaume Uni il y a deux ans.

Il y a pire que nous : Japon, Etats Unis notamment. Mais la dette nipponne est détenue par des investisseurs nationaux et les Etats Unis disposent de la monnaie mondiale.

Pour tous toutefois, l'heure des comptes se rapproche.

Autre solution, qui nous ramène à notre question du début, **la baisse relative des dépenses régaliennes**.

Un pays comme l'Allemagne, supposé vertueux au plan budgétaire, sous-investit dans ses infrastructures et ses écoles depuis trente ans. La situation du réseau ferroviaire y est ainsi bien pire qu'en France.

Plus grave, cette diminution des dépenses s'est souvent accompagnée d'une moindre efficacité de la dépense publique : administrations atrophiées, recrutements insuffisants, réglementations toujours plus corsetées, investissements dans la recherche muselés, ... le contribuable, oubliant par ailleurs les prestations dont ils bénéficient, se sent floué par la baisse de qualité des services publics. Les grands projets sont souvent réalisés par le secteur privé. Les recherches liées à l'intelligence artificielle générative ont ainsi été financées et développées par des entreprises commerciales.

Les Etats vivent désormais au jour le jour, dans l'incapacité d'adopter des réformes structurelles pouvant relancer la productivité.

*

* *

Des prestations sociales qui progressent inexorablement, des ressources fiscales structurellement insuffisantes, des dépenses régaliennes en berne, la situation actuelle ne va pas pouvoir durer éternellement.

Retournement des opinions publiques et/ou crise budgétaire et monétaire majeure, quel sera le catalyseur du retournement ? Car retournement il y aura.

Pour plus d'informations :

- Téléphone : 01.42.85.80.00
- Courriel : info@maubourg-entreprise.fr